

En partenariat avec

Avec le soutien de



Association des Juristes
Franco-Colombianos



LA PROTECTION MULTINIVEAUX DES DROITS FONDAMENTAUX	
Regards croisés France-Colombie	
Lundi 18 mars de 10h à 12h	
Université Panthéon-Assas, 12 Place du Panthéon, 75005, Amphi I	
BIENVENUE	
10h - 10h10	▪ Manuel BOSQUE, Président, Association de Juristes Franco Colombiens
PROPOS INTRODUCTIFS	
10h10-10h25	▪ Cielo Elaine RUSINQUE, Présidente de la Commission des Droits Fondamentaux de Association de Juristes Franco Colombiens, Doctorante, Droit Public, Université Panthéon Assas.
PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX DANS LE CADRE DU DROIT ADMINISTRATIF	
10h25-10h40	▪ William ZAMBRANO, Professeur Université du Rosario, Ex Président du Conseil d'Etat Colombien
LE DIALOGUE DES JUGES DANS LA PROTECTION DES DROITS MULTINIVEAU	
I. La décision Jeremy et le refus d'intégrer le droit international dans le bloc de constitutionnalité en France	
10h40-10h55	▪ Jean-Philippe DEROSIER, Professeur Université Lille II, Directeur scientifique du Forum international sur la Constitution et les institutions politiques
II. la réparation des préjudices pour les atteintes aux droits fondamentaux en Colombie	
10h55-11h10	▪ Silvia ARAQUE, Avocate au Barreau de Colombie, M2 candidate droit public, Université Paris II
PROTECTION MULTINIVEAUX DES DROITS FONDAMENTAUX ET ENTREPRISES	
11h10-11h20	▪ Daniela Andrea PINEDA, Avocate au barreau de Colombie, Master en Droits de l'Homme et Droit Humanitaire, Université Panthéon Assas
11h20-11h30	▪ Maria Louise BOSSARD, Avocate du Barreau de Colombie, Master en Droit international et organisations internationales, Université Panthéon Sorbonne
11h30-11h40	QUESTIONS
RAPPORT DE SYNTHESE	
11h40-11h50	▪ Myriam SALCEDO, Secrétaire Générale, Association de Juristes Franco Colombiens, Docteur en Droit public, Université Panthéon Assas
CONCLUSIONS	
11h50-12h	▪ M. Pierre -Jean Vandoorne, ancien Ambassadeur de France en Colombie